
26 janvier : La plus grande leçon de ski et planche à neige au Canada

Près de 100 000 nouveaux adeptes sont attendus dans les stations de ski

Terrebonne, le 16 janvier 2020 – Le dimanche 26 janvier prochain, les stations de ski accueilleront des milliers de débutants pour la plus grande leçon de sports de glisse au Canada. Ce seront près de 100 000 personnes qui suivront une leçon de ski ou de planche à neige dans une même journée, dont 33 000 seulement au Québec. Cette initiative est pilotée conjointement par le Conseil canadien du ski et l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ). Au Québec, cette journée spéciale rassemblera, entre autres, les participants du programme *Ma première fois* qui vise à faire découvrir le ski et la planche à neige tant aux enfants qu'aux adultes.

Ma première fois présenté par Sports Expert

Offert à partir de l'âge de 5 ans, le forfait *Ma première fois* est un programme d'initiation en station de ski comprenant une leçon de 60 minutes avec un moniteur, la location de l'équipement (incluant le casque) et l'accès à la zone d'apprentissage ou la pente école, pour seulement 25 \$ plus taxes. Le forfait donne également droit à une offre de retour en station gratuite, où les néophytes pourront poursuivre leur apprentissage une deuxième fois avec une location d'équipement et un accès à la zone d'apprentissage. Les futurs skieurs et planchistes peuvent réserver dès maintenant leur forfait *Ma première fois* au www.maneige.ski/ma-premiere-fois/. Les disponibilités étant limitées, les réservations sont effectuées sur la base du premier arrivé, premier servi.

La journée du 26 janvier sera sans contredit le moment idéal pour découvrir les joies de l'hiver dans un centre de ski du pays. Au Québec, quelques 50 stations de ski offriront le forfait d'initiation dans le cadre de la plus grande leçon de ski et de planche à neige au Canada. À noter que pour répondre à la forte demande, certaines stations offriront ce forfait à plusieurs dates additionnelles au cours de la saison hivernale.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

À propos du Conseil canadien du ski

Le Conseil canadien du ski est un organisme national sans but lucratif de ski et de planche à neige dont la mission consiste à faire accroître la participation du public au ski alpin, au ski de fond et à la planche à neige au Canada. Le Conseil canadien du ski a été fondé en 1977.

Source :

Sophie Leblanc-Leroux
Coordonnatrice aux communications numériques

Association des stations de ski du Québec (ASSQ)

Tél. : 450 765-2020

media@assq.qc.ca

Relations de presse et demandes d'entrevues :

Jasmine Goupil

Tél. : 514 576-6611

jasmine@jasminegoupil.com